



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Assises de l'Union des municipalités du Québec Le ministre Lessard entend les messages du nouveau président de l'UMQ sur l'autonomie municipale

Québec, le 14 mai 2009 – Dans le cadre des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se déroulent à Québec, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, a répondu positivement à plusieurs demandes de l'UMQ. Le ministre a entendu les messages du nouveau président de l'Union et maire de Saint-Jérôme, M. Marc Gascon, qui souhaite pour les municipalités plus d'autonomie dans la gestion, dans les moyens et dans l'action.

Sur le plan de la gestion, le ministre Lessard a annoncé des modifications importantes au projet de loi 76 concernant le processus d'attribution de contrats, notamment la centralisation de la publication des appels d'offres dans le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) qui se traduiront par de réelles économies de temps et d'argent pour les municipalités. Sur le plan des moyens, il a annoncé la poursuite des travaux du Chantier de la diversification des sources de revenus municipales avec une préoccupation particulière sur l'endettement des municipalités. Sur plan des actions, le ministre Lessard a confirmé que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme sera revue en profondeur pour donner aux municipalités une plus grande capacité d'agir en cette matière.

« Je suis heureux d'entendre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire reconnaître devant plus d'un millier d'élus municipaux, qu'il est temps de créer un nouvel environnement de gestion et une nouvelle façon de travailler avec les municipalités. C'est rafraichissant et stimulant à la fois. Il a pris des engagements sur plusieurs chantiers importants et je lui offre mon entière collaboration pour la suite des choses », a déclaré le président de l'UMQ, Marc Gascon.

L'avenir des jeunes et la relève : une responsabilité collective

Le déjeuner des délégués a également été l'occasion de remettre, en collaboration avec la Coalition Bois Québec, partenaire de la levée de fonds, un montant de 10 000 \$ à la Fondation des Centres jeunesse du Québec – Mauricie Centre du Québec dans le cadre du projet de l'UMQ « *Un pont vers demain* », un projet qui élève au rang des priorités, la responsabilité collective de l'avenir des jeunes.

L'Union a également honoré un jeune élu dans le cadre du concours *Personnalité de la relève municipale de l'année*. Ce concours, qui en est à sa troisième édition, souligne le fruit du travail d'une élue ou d'un élu municipal de moins de 35 ans, qui s'est distingué dans sa communauté. Le lauréat 2010 est monsieur David Fournier, conseiller municipal à la Ville de Windsor.

La valorisation des élus

Depuis 2001, l'UMQ puise attribue le titre de membre honoraire à des personnes qui ont grandement participé au développement et au rayonnement de l'UMQ au cours des années. L'UMQ a honoré cette année, M. Ralph Mercier, ex-maire de Charlesbourg et ex-président de l'UMQ. Ce dernier a cumulé 17 années de services continus à la Ville de Charlesbourg, 3 années de services continus à ville de Québec à titre de président d'arrondissement et 20 années de services continus à l'UMQ dont trois à titre de président de 1990 à 1993. Sa grande expérience et ses vastes connaissances des dossiers municipaux ont été précieuses à l'UMQ.

À propos de l'UMQ

Depuis sa fondation en 1919, l'UMQ représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Elle a pour mission de promouvoir le rôle fondamental des municipalités dans le progrès social et économique de l'ensemble du territoire québécois et de soutenir ses membres dans la construction de milieux de vie démocratiques, innovants et compétitifs. Sa structure, qui regroupe ses membres en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, cités régionales, grandes villes et municipalités de la Métropole, est l'expression de toute la diversité et de la solidarité municipale québécoise. Ses membres comptent près de cinq millions de citoyennes et de citoyens.

- 30 -

Source : **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Renseignements : François Sormany
Directeur des communications
Tél. : 514 282-7700, poste 265
Cellulaire : 514 910-7272
fsormany@umq.qc.ca